

Location de salles pour les associations

La mise à disposition de locaux constitue un des socles de soutien des associations par la Ville de Nantes. Ainsi, la municipalité propose des salles aux associations pour l'organisation de leurs activités.



9 000

associations à
Nantes



14 550

réservations ponctuelles enregistrées
chaque année dont :
75% pour les associations
5,5% pour les particuliers
19,5% pour les sociétés et organismes



83 %

des réservations
ponctuelles sont
attribuées à titre
gratuit

Le prix de location de la salle est fonction de sa vocation et de sa capacité.

MODALITÉS DE RÉSERVATION

Direction vie associative

Service locaux associatifs et réservations de salles

5 rue Célestin-Freinet - Bâtiment C, 1^{er} étage – 44200 Nantes

Accueil physique du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et 13h45 à 17h30

Accueil téléphonique au 02 40 41 31 60 du lundi au vendredi de 13h45 à 17h30

Accès en transport en commun : ligne 4 arrêt Île de Nantes / C5 arrêt Conservatoire

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite : 2 places de stationnement dédiées devant le bâtiment

BON À SAVOIR

48 salles associatives sont accessibles à la réservation via une démarche en ligne

Rendez-vous sur : <https://eservices.nantesmetropole.fr/reservation-salles>

Grille tarifaire de location de salle pour les associations

| Catégories de salles | Type de salles | TARIFS | | PÉNALITÉS | |
|----------------------|--|---|--|---|-------------------------------------|
| | | Tarif horaire | Arrhes | Forfait non respect du règlement, ménage non fait | Dépassement horaire prix de l'heure |
| 1 | Salles de réunion ou d'activités | Gratuit | Non | 75 € | 50 € |
| 1 bis | Halls Manufacture et Maison des Syndicats (sans moment de convivialité - hall seul ou salle de conférence seule) | 6 € | 20 € | 100 € | 80 € |
| 3 bis | Halls Manufacture et Maison des Syndicats (avec moment de convivialité - hall et salle de conférence) | 19 € | 70 € | 100 € | 80 € |
| 2 | Salle polyvalente | Gratuit la semaine 12,50 € week-ends et jours fériés | Non en semaine 50 € week-ends et jours fériés | 150 € | 100 € |
| 3 | Salles à rayonnement Nantais | 19 € | 70 € | 200 € | 150 € |
| 4 | Salon Mauduit, salle Nantes Nord, salle Nantes Erdre* | 70 € avec cuisine 60 € sans cuisine | 30 % | 250 € | 200 € |

*Caution (forfait) 500 €



DEMI-TARIF ET DURÉE DE LOCATION

- Demi-tarif pour montage et démontage en dehors du jour même de la manifestation
- Demi-tarif à partir du 2^e jour pour des locations sur plusieurs jours consécutifs
- Facturation de l'occupation du sol (stockage matériel, mobilier...) jusqu'à 22h
- Toute heure commencée est due
- Durée minimale de location pour les salles de catégories 1, 2 et 3 : 2h en semaine et 3h le week-end
- Durée minimale de location pour les salles de catégorie 4 : 4h



ARRHES

- Salles de catégories 1, 2 et 3, les arrhes sont demandées pour toute réservation supérieure à 10h en semaine et 6h le week-end
- Salles de catégorie 4 :
 - Les arrhes sont systématiquement demandées quelle que soit la durée de la réservation
 - Le solde doit être réglé 15 jours avant l'occupation de la salle
 - Une caution non encaissée de 500 € sera demandée lors de la réservation et restituée après la manifestation hors dégradation
- Les arrhes ne sont pas restituées en cas d'annulation de la réservation par l'utilisateur



PÉNALITÉS

Afin de garantir la tranquillité des riverains des salles et de préserver le patrimoine associatif d'éventuelles dégradations, le montant des pénalités appliqué en cas d'éventuel manquement a été significativement ré-évalué.

ALL•NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr



Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1
Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes